

22 équipes ont concourru au challenge Maurice-Guillot



■ **Didier Ethevenaux et Gabriel Point tiennent le trophée.**

Photo SPORT BOULES COUSANCE

Le challenge Maurice Guillot, organisé par l'association Sport boules Cousance, s'est déroulé ce

mardi 22 août au stade municipal.

22 équipes venues des départements du Jura, de l'Ain, de la Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or se sont affrontées.

Le concours en doublette a suivi le système Aurard, soit en trois parties.

Les vainqueurs, Didier Ethevenaux et Gabriel Point, du boulodrome lédonien, ont remporté leurs trois parties avec une différence de +22.

Derrière eux, l'équipe Chambard de Conliège (trois parties gagnées avec un total de +19) et l'équipe Mazenord, également de Conliège (trois parties gagnées avec +18).